

TERROIR

AUBERVILLIERS
*Des aménagements
multiples pour
une ville inclusive*



Entretien avec Karine Franclet,

Maire d'Aubervilliers, Vice-présidente de Plaine Commune, Conseillère départementale

DES PROJETS URBAINS POUR UNE VILLE PLUS SOBRE ET PLUS VERTE

Maire d'Aubervilliers depuis 2020, deuxième vice-présidente de Plaine Commune en charge du Développement économique et conseillère métropolitaine, **Karine Franclet** mène une stratégie forte en faveur du développement durable pour le mieux vivre de sa ville et de ses administrés.

Quel regard portez-vous sur votre ville ?

Ville de contrastes, Aubervilliers est une commune extrêmement dense avec peu d'espaces verts. Le développement de notre ville a vingt-cinq ans de retard au regard de celui d'une ville classique de petite couronne. En revanche, c'est une ville extrêmement bien desservie par les transports, notamment avec l'arrivée du métro en centre-ville. Nous devons faire face à la demande forte des habitants pour l'aménagement de leur ville en termes de projets immobiliers et d'espaces verts et aux élus de l'opposition qui nous reprochent de bétonner davantage ; ce qui est faux. Concrètement, les projets immobiliers lancés depuis le début de mon mandat répondent à un besoin d'aménagement afin de résorber des « dents creuses », de traiter des immeubles insalubres, et d'agir ainsi sur les passoires thermiques ; une des préoccupations majeures d'Aubervilliers, comme le parc HLM municipal de plus de 8 500 logements mais aussi dans nos bâtiments municipaux.



Karine Franclet,
Maire d'Aubervilliers,
Vice-présidente de Plaine
Commune, Conseillère
départementale.

© Michael Barriera

Nous avons récupéré une ville extrêmement dégradée que ce soit au niveau des équipements sportifs et, plus encore, de nos écoles... Nous avons donc immédiatement mis l'accent sur la rénovation des établissements scolaires, et au regard de la crise actuelle de l'énergie nous avons fait les bons choix ! Un grand plan de rénovation des écoles va permettre de transformer notamment les cours en « oasis » en les végétalisant au maximum.

Face à ce contexte difficile, quelle est votre stratégie ?

Notre stratégie est de construire la ville sur la ville à travers des projets de démolition/reconstruction. Il ne s'agit en aucune manière de bétonner. Dans le cadre d'un projet immobilier privé, et, à titre d'exemple, prenons celui, emblématique, mené sur l'ancien site de Trimétal, extrêmement pollué et laissé à l'abandon depuis une quinzaine d'années. Situé en cœur de ville, sur une parcelle de trente-six hectares en lisère du square Stalingrad, ce terrain sera transformé en un programme mixte intégrant 30 % de sa superficie en espaces verts ! Autre exemple, le projet de rénovation du Fort d'Aubervilliers - ZAC d'Etat offrant une forte couronne boisée inaccessible au public jusqu'à présent - va permettre de créer un véritable poumon vert dans lequel nos administrés auront le plaisir de se promener !

Dès le début de votre mandat, vous avez créé une Direction du Développement Durable. Où en êtes-vous aujourd'hui ?

La prise de conscience de l'importance de faire d'Aubervilliers une ville verte est à l'origine de la création, dès mon arrivée, de cette direction.

« Aubervilliers a un potentiel inexploité, un vrai cœur de ville que nous pourrions redévelopper ».

Mais il a fallu du temps pour que le service se structure et travaille de concert en mode transverse avec les différentes directions et, enfin, que nous percevions les actions réalisées. La Direction du Développement Durable monte en puissance, elle joue un rôle essentiel dans l'accompagnement au changement et nous présenterons au Conseil un budget « vert » clair pour chacun.

En quoi la jeunesse participe-t-elle à votre stratégie en faveur de l'environnement ?

30 % de la population a moins de 30 ans. Les jeunes aujourd'hui sont sensibilisés au réchauffement climatique, aux problématiques environnementales. En toute logique, ils sont les relais et les ambassadeurs des actions menées en matière de développement durable. Nous avons donc mis en place un parcours pédagogique de sensibilisation au sein des différents établissements scolaires de notre ville. En parallèle, des actions de tri sélectif et des initiatives de compostage sont opérationnelles. Enfin, dans le cadre de la restauration scolaire (cinq mille repas quotidiens servis), nous coconstruisons avec les parents un cahier des charges pour sélectionner un nouveau prestataire.

Aubervilliers enregistre un tissu associatif important qui participe à votre démarche environnementale. Expliquez-nous. Absolument ! Notre ville compte cinq cents associations qui

s'engagent dans les actions de réemploi, loisirs, culture, compost, entretien des jardins partagés... Elles contribuent grandement au dynamisme de notre territoire.

Dans le cadre du Grand Paris, Aubervilliers, comme nombre de villes d'Ile-de-France, est en travaux. Comment gérez-vous les nuisances qu'ils entraînent ?

Les travaux de la ligne 12 sont terminés mais commencent pour la construction de la ligne 15. Une situation complexe, certes, mais qui induit de revoir le plan de circulation de la ville. Nous réfléchissons déjà à sa restructuration pour offrir une accessibilité maximale malgré les travaux et piétonner au maximum. Aubervilliers a un potentiel inexploité, un vrai cœur de ville que nous pourrions redévelopper.

Quels sont vos projets de construction ?

Désormais la ville est dotée d'un dénominateur commun sur les questions de développement et de préservation de l'environnement ; Aubervilliers est en mesure de se transformer. Pour ce faire, nous maximisons notre recherche de financement pour avoir la capacité de mener nos projets. Après plusieurs années de discussions, nous avons obtenu l'octroi de près de cent-quarante-trois millions d'euros de subvention pour le projet NPNRU (Nouveau Projet National de Renouvellement Urbain) qui permettra la réhabilitation de trois quartiers d'ici dix ans. Bâtir une ville est un travail de longue haleine, source de débats. J'aime que les choses dites soient, que les annonces faites d'année en année soient réalisées pour que nos administrés gardent confiance. ●

AUBERVILLIERS, UNE VILLE EN MUTATION

Située aux portes de Paris, Aubervilliers est rapidement accessible en métro, bus ou RER. Nombre de ses quartiers sont en cours de rénovation/transformation rendant la ville chaque jour plus attractive.

QUELQUES REPÈRES



92 000

HABITANTS

Parmi les villes avec la plus forte croissance démographique (plus de 1 500 personnes par an) au niveau régional et national.

576

HECTARES DE SUPERFICIE

28 hectares d'espaces verts. Plus de 13 nouveaux hectares sont déjà programmés dans le cadre des projets urbains, pour une livraison à l'horizon 2030, soit une augmentation de plus de 47 % en 10 ans.



VÉGÉTALISATION

D'autres projets de végétalisations restent à planifier, notamment dans le cadre de l'étude visant à renforcer localement la trame verte et bleue identifiée au niveau régional.



+ de 500

ASSOCIATIONS ACTIVES

dans de nombreux secteurs de la vie quotidienne (loisirs, culture, social, environnement, solidarité internationale, soutien scolaire...). Elles contribuent grandement au dynamisme du territoire.



14 000

CHERCHEURS ET ÉTUDIANTS.

Une ville universitaire à partir de 2019 avec l'ouverture du Campus Condorcet.



DE NOMBREUX ÉQUIPEMENTS

accueillant des activités associatives et culturelles. Une vie commerçante dense et riche.



DE NOMBREUX PROJETS D'URBANISATION.

Développement des transports (Lignes 12,15 et T8). La porte d'Aubervilliers profite de sa proximité avec Paris mais aussi de l'installation des bureaux de grandes entreprises.



LE FORT D'AUBERVILLIERS

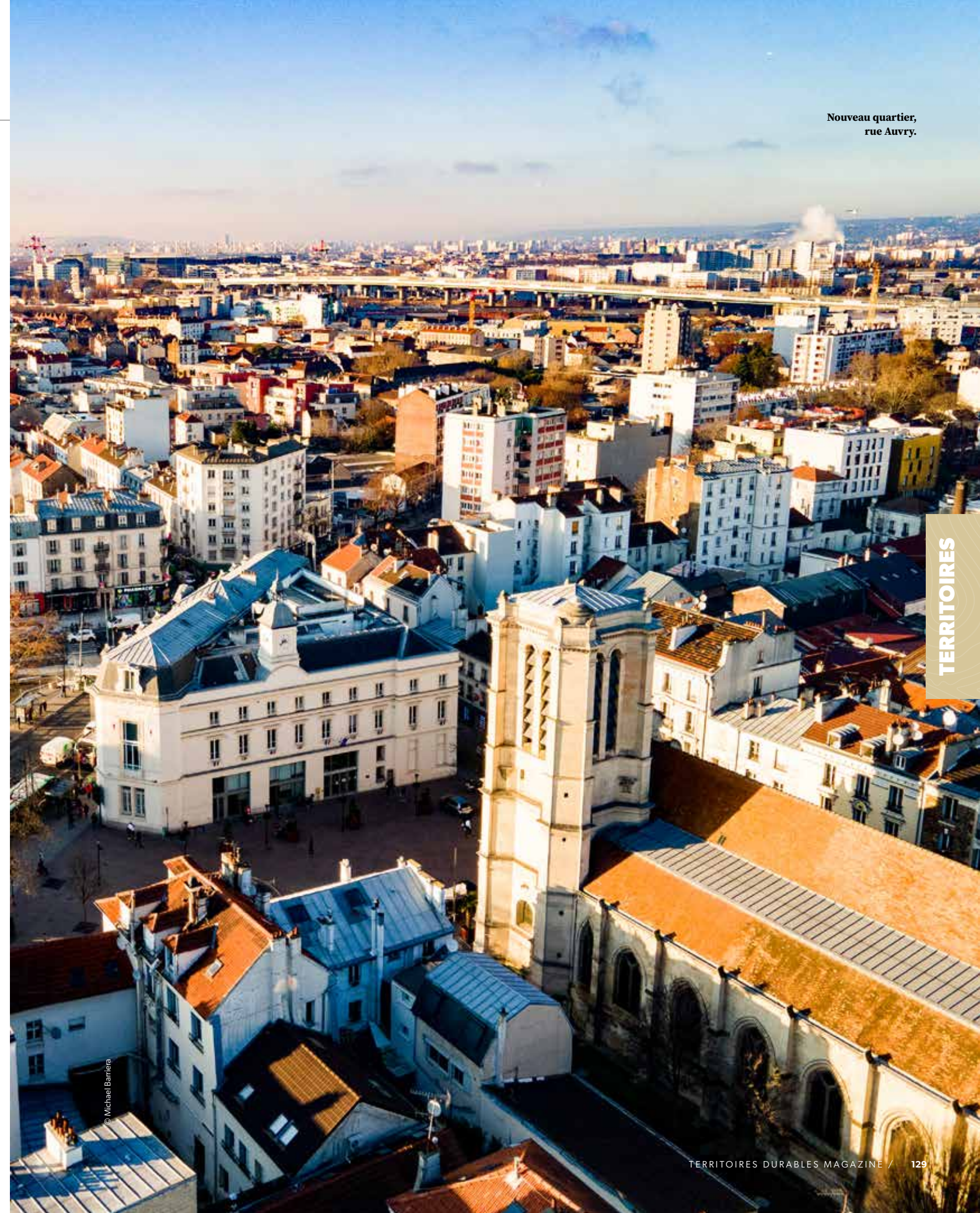
est l'objet de toutes les attentions avec ses grands projets de rénovation.



LE CENTRE-VILLE,

commerçant et résidentiel change en profondeur grâce à de nouveaux programmes immobiliers.

Nouveau quartier,
rue Auvry.



TERRITOIRES

CONSOMMER MOINS ET MIEUX

Aubervilliers s'engage à réduire sa consommation d'énergie et les coûts de production/distribution de l'électricité et du chauffage, à diversifier ses sources d'approvisionnement et à développer le recours aux énergies propres...

Explications.



Jardin potager
de la Fabrique
de Santé
d'Aubervilliers.

© Michael Barriera

La démarche vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective. Cette réflexion a commencé dès la rentrée 2022, dans un contexte d'augmentation importante des tarifs de l'énergie liée au contexte international. En effet, le budget lié au chauffage est estimé à 7 millions d'euros pour 2023 alors qu'il était de 3,5 millions en 2022 !

Quand la démarche rime avec un changement des pratiques et rénovation

L'action de la ville porte tant sur le changement des pratiques que sur la rénovation énergétique. La municipalité a tout d'abord fait le choix de repousser

-40%

C'EST L'OBJECTIF DE BAISSE
DE LA CONSOMMATION
ÉNERGÉTIQUE DES
BÂTIMENTS D'ICI 2030

la date de remise du chauffage à début novembre pour 2022/2023. Durant les périodes où les écoles et crèches n'accueillent pas de public, la température des bâtiments est fortement diminuée. Dans les autres bâtiments administratifs la baisse est de 1°C, de 10°C dans les salles d'évolution des équipements sportifs de la ville (hors vestiaires), à l'exception de la piscine municipale, afin de préserver les activités liées au savoir nager jugées prioritaires.



Jardin Espérance.

© Michael Barriera



© Orsso/aurele orsetti architecture

Une nouvelle centrale géothermique alimentera 7 500 logements

Le Syndicat mixte des réseaux d'énergie calorifique (SMIREC) de Plaine Commune a annoncé la mise en service d'ici à 2024 d'un nouveau puits de géothermie. Situé à Saint-Denis, il permettra d'alimenter l'extension du réseau de chaleur à Aubervilliers, membre du syndicat depuis 2018.

Consommer moins et mieux : une démarche qui vise à réduire les consommations d'énergie par des changements de comportement, de mode de vie et d'organisation collective.

Les économies générées ainsi par la maîtrise de ces économies de fluides sont estimées à 400 000 €.

Un audit énergétique en préalable à la rénovation

En parallèle, la ville se lance dans un audit énergétique qui aboutira à la rénovation progressive des équipements publics, notamment à travers des travaux d'isolement. Ce grand plan d'investissement répond au décret tertiaire du 23 juillet 2019 de la loi ELAN ; son objectif : baisser de 40 % les consommations énergétiques des bâtiments d'ici 2030. Mais pour entreprendre cette démarche, Aubervilliers compte sur le soutien de la Métropole du Grand Paris et de l'Etat.

Toutefois, et sans attendre les résultats de cet audit, de nombreuses actions ont déjà été engagées en 2022

pour réduire les consommations d'électricité grâce au remplacement des luminaires fluorescents par des LED, l'installation de détecteurs de présence dans les sanitaires ou autres locaux, la réduction des consommations de gaz par le remplacement des menuiseries extérieures essentiellement dans les équipements scolaires ou l'isolation de combles.

Les consommations d'eau n'ont pour autant pas été négligées : des réseaux fuyards ont été entièrement remplacés, des mousseurs et des robinets temporisés ont été installés dans les sanitaires. Un suivi précis des consommations au quotidien a par ailleurs permis de détecter les fuites et de les réparer.

Enfin, l'ensemble de ces actions n'ayant pas de sens sans une sensibilisation des agents et habitants de la ville, plusieurs opérations de communication ont déjà été menées en ce sens. ●

LE FORT D'AUBERVILLIERS, UN LIEU HISTORIQUE TRANSFORMÉ EN ÉCOQUARTIER

Le secteur du Fort a beaucoup fait parler de lui ces derniers mois en raison de la création du centre nautique olympique, de la préservation des jardins familiaux et des travaux de la ligne 15 du Grand Paris Express. Un terrain d'entente a aujourd'hui été trouvé pour faire cohabiter les projets et les espaces naturels.

Tous les moyens ont été mis en œuvre par les acteurs institutionnels pour parvenir à la transformation du Fort d'Aubervilliers. Lieu historique - encore propriété de l'Etat - son aménagement a été délégué à Grand Paris Aménagement. L'objectif est de transformer le site aujourd'hui enclavé, en un écoquartier relié au reste de la ville.

Le Fort d'Aubervilliers, point de convergence de nombreux enjeux

Les enjeux du Fort sont triples. Tout d'abord, écologique ; il s'agit notamment de préserver les jardins familiaux et la couronne boisée, mais également de créer un nouveau quartier à grande qualité écologique. Ensuite, patrimonial, car ce lieu est chargé d'histoire et comporte un ensemble d'éléments architecturaux et paysagers à préserver et à valoriser, tels que le chemin de ronde, les douves, les casemates ou encore les poternes. Enfin, culturel ; en effet, l'histoire du Fort, après sa désaffectation militaire a été particulièrement marquée par les occupations temporaires en lien avec les arts, le cirque, la danse, la sculpture et la musique ; l'objectif est de faire perdurer cet esprit dans le futur quartier.

Un projet sur le temps long

A terme, le lieu deviendra une nouvelle centralité. Projet mené sur le temps long, le centre nautique et ses espaces publics seront les premiers à être livrés, pour les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Consécutivement, la première phase du quartier, le secteur « Jean Jaurès » situé le long de l'avenue, verra le jour. Concernant le reste du site, soit les secteurs « cœur de Fort » et « Tours des gendarmes » - qui sont en pleine révision de leur plan guide (définition de la forme urbaine, de la programmation...) - et, dans le



cadre d'une demande de la collectivité, de nouveaux équipements doivent notamment être intégrés. Ils seront livrés dans un second temps, à l'horizon 2030, en phase avec la finalisation des travaux du Grand Paris Express et le raccordement de la ligne 15-est sur l'actuelle station de ligne 7.

Dans cette opération très ambitieuse, la ville reste, et restera tout au long de son avancement, très vigilante quant à la proposition qui sera faite pour les espaces verts. ●

Fort d'Aubervilliers : couronne boisée et ancienne place d'armes qui abrite aujourd'hui « Le Point Fort », tiers-lieux culturel.

© Michael Barriera

Perspective de la piscine d'entraînement Olympique du Fort d'Aubervilliers. © Chabanne



Située sur les communes d'Aubervilliers et de Pantin, l'opération d'aménagement du Fort d'Aubervilliers transforme un patrimoine militaire, devenu friche urbaine, en un quartier mixte, ouvert sur la ville, respectueux des atouts historiques, culturels et naturels du site.



Chantier du nouvel éco-quartier du Fort d'Aubervilliers. © Michael Barriera

LE CENTRE-VILLE RETROUVE UNE SECONDE JEUNESSE

Plan de ravalement des façades, réimplantation de commerces de qualité, station de métro Mairie d'Aubervilliers flambant-neuve, refonte de certaines voies et trottoirs... autant d'opérations de requalification de quartiers anciens dégradés.

A l'image de nombreux centres-villes français, celui d'Aubervilliers a connu différentes difficultés, en particulier en termes d'habitat privé dégradé. A ce titre, il est inscrit depuis de longues années dans un dispositif de renouvellement urbain, le PNRQAD (Programme National de Requalification des Quartiers Anciens Dégradés), dont les opérations de résorption de l'habitat indigne sont toujours en cours. C'est un processus long, lié à la complexité dans l'acquisition du patrimoine privé.

Donner un nouveau souffle au cœur de ville

Parallèlement, l'objectif consiste aussi à requalifier également les espaces publics et l'offre commerciale, c'est d'ailleurs l'une des priorités de l'équipe municipale. De nombreuses actions sont engagées pour donner un nouveau souffle au centre-ville et l'arrivée du terminus de la ligne 12 du métro en plein centre-ville d'Aubervilliers depuis juin 2022 a été un véritable levier. Des travaux qui ont été accompagnés par la requalification de l'avenue Victor Hugo, dont les travaux sont encore en cours, pour permettre l'élargissement des trottoirs et l'intégration d'un espace cyclable plus sécurisé.



« Fromagerie Marie », rue Charron. © Michael Barriera

Le cœur historique, une rénovation en marche

A présent, des travaux doivent être engagés, notamment au niveau du cœur historique et de son monument classé, l'église Notre-Dame-des-Vertus. Au même titre, les façades des bâtiments situés aux environs immédiats de celle-ci ont été inscrites dans un programme de ravalement financé par la ville. La place située entre l'église et l'Hôtel de ville doit elle aussi faire l'objet d'une requalification dans un calendrier proche.

Différentes expérimentations et une étude de circulation sont en cours pour élaborer et comparer différents scénarios de piétonisation du centre-ville afin d'aboutir à une configuration permettant d'améliorer la qualité des parcours et d'apaiser l'espace.

A plus long terme, les places Pesqué et Rosa Parks seront requalifiées, en lien avec l'arrivée de la ligne 15 du Grand Paris Express. ●

REVITALISER LES COMMERCES

La Ville a également participé à l'appel à projet « Centres-Villes Vivants » organisé par la Métropole du Grand Paris. Celui-ci doit permettre de déployer un plan d'action sur deux ans en faveur de la revitalisation commerciale, incluant, notamment, l'acquisition de locaux commerciaux et l'ouverture d'une boutique à l'essai.



« Restaurant le Sèson », avenue des Géomètres. © Michael Barriera

ZOOM SUR LA RÉNOVATION DE TROIS NOUVEAUX QUARTIERS

1/ Le projet du Campus Condorcet

À l'ouest du canal, la ville est également en pleine mutation.

Le projet du Campus Condorcet est un marqueur fort du renouveau de la Plaine Saint Denis. Nouveau quartier universitaire, il traduit parfaitement les mutations à l'œuvre en termes d'image de la ville.



© Michael Barriera

Le quartier Condorcet constitue une opération exemplaire en terme environnemental puisque 40 % de sa superficie a été dédiée aux espaces verts de pleine terre. Un modèle que la ville souhaiterait développer autant que possible dans les projets de cette ampleur.

Un nouveau site pour accueillir une centaine d'unités de recherche

Pour rappel, le projet du Campus Condorcet a été retenu en 2009 dans le cadre de l'opération campus trans-périphérique. Ce campus, de 180 000 m² de locaux, est implanté sur deux sites (158 000 m² à Aubervilliers, et 22 000 m² à la Porte de la Chapelle à Paris.). Il rassemblera à terme plus de quinze mille

personnes dont quatre mille cinq cents doctorants et regroupera une centaine d'unités de recherche en sciences de l'histoire, sciences des textes, sciences des territoires, sciences sociales.

Des porteurs de projets éminents

On compte parmi les porteurs de projets, l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales (EHESS), l'École Pratique des Hautes Etudes (EPHE), l'École Nationale des Chartes (ENC), le Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS), les Universités Paris 1, Paris 8 et Paris 13, l'Institut National d'Etudes Démographiques (INED), la Fondation de la Maison des Sciences de l'Homme de Paris et le Conseil International des Sciences Sociales (ISSC). ●

LE CAMPUS EN CHIFFRES

40%

d'espaces verts

11

bâtiments, dont 5 dédiés à la recherche

1

bibliothèque et 1 centre de colloques

50

salles de séminaires

2 600

postes de travail en bureau et 1 380 places assises en bibliothèque

60

unités de recherche dès 2019 et, à terme, une centaine

450

logements étudiants et 88 logements pour les chercheurs invités

12 000

personnes attendues

2/ Berges du canal Saint-Denis, un projet ambitieux multifacettes

La ville d'Aubervilliers a la chance de bénéficier du passage du canal Saint-Denis. Si la ville s'est longtemps construite « dos au canal » - l'infrastructure étant principalement réservée aux usages liés à l'activité économique - l'objectif est aujourd'hui de le valoriser et d'en faire une véritable colonne vertébrale urbaine.



Il s'agit à la fois de capitaliser sur le canal dans le déploiement de la trame verte et bleue, mais aussi de s'appuyer sur les berges dans le développement des mobilités actives et notamment cyclables.

Le canal se refait une beauté

Dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024, le lien entre Paris et la Seine-Saint-Denis sera renforcé grâce au canal qui sera plus visible, intégré et opérationnel. Les projets en cours visent à améliorer la continuité des mobilités et des usages pour un canal actif. Une bande fertile va être aménagée sur le quai Gambetta avec pour but de développer la biodiversité, séparer physiquement les usages et créer des zones de détente. Sur le quai Mitterrand,

un chemin de halage désimpermeabilisé sera créé et dédié aux circulations douces, avec des zones de rencontre et un parcours intégrant équipement sportifs et ludiques.

Actuellement il n'y a que onze arbres sur ces deux secteurs de la rive droite, l'objectif est d'en planter cent de variétés différentes, plus des arbustes et des grimpants. Sur la rive gauche, une piste cyclable bidirectionnelle a été livrée fin 2022 avec une reprise de l'éclairage public.

Par ailleurs, le franchissement des deux rives va pouvoir être possible dès 2024 avec la création d'une nouvelle passerelle dont la conception est paramétrique et à empreinte carbone basse. Elle sera entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite. ●

Plantation d'arbres en bas d'immeubles et éclairages adhocs pour des déplacements sereins. © DR



Profiter de berges réaménagées. © DR



Berges du canal, Quai François Mitterrand. © Michael Barriera

Soutenu par Plaine Commune et la ville d'Aubervilliers, réalisé par la SEM Plaine Commune Développement, l'aménagement de la ZAC Canal comprend la réalisation :

- **du Millénaire**, un centre commercial d'une surface de vente de 56 000 m² inauguré le 27 avril 2011
- **des espaces d'agrément** : 12 000 m² d'espaces verts, de jardins et de promenades
- **d'un espace de restauration** de 3 500 m² le long de la darse, dont plusieurs établissements à bord de péniches amarrées à quai
- **de 165 000 m²** de bureaux, hôtel et services
- **de 380 logements** locatifs et en accession à la propriété

3 / La reconversion des friches, un sujet de fond pour la ville

La reconversion des friches est un vrai sujet de fond pour une ville comme Aubervilliers, au passé industriel aussi caractéristique. Le renouvellement urbain, au sens de « refaire la ville sur la ville ».



Perspective de la halle du projet Trimetal-Nexity en cœur de Ville. © Béchu + Associés et Antoine de Fraiteur

Construire la ville sur la ville est intrinsèquement lié à un parti-pris écologique. C'est une manière d'économiser la ressource foncière et de créer des formes urbaines plus compactes et efficaces, permettant de réaliser des économies d'énergie et de réduire l'impact carbone de la production immobilière et l'impact environnemental de l'usage des logements. Cette démarche est également qualifiée par certains d'urbanisme circulaire.

Projet Trimétal

Un projet de ce type a récemment été validé. Il s'agit de la reconversion de l'ancienne usine Trimétal, inoccupée depuis une quinzaine d'année et située en plein cœur d'Aubervilliers. Le projet consiste à ouvrir ce grand îlot, pour faciliter les parcours piétons et vélos dans le quartier, à conserver et rénover une partie du bâti en lien avec les préconisations de l'Architecte des

Bâtiments de France, et à déployer un projet mixte d'habitations et de rez-de-chaussée actifs. Il y a du sens à rebâtir sur ce type de site, en plein cœur de ville, à proximité des commerces, des équipements et surtout, des transports en commun. On limite à terme l'utilisation de la voiture dans nos centres-villes, pour laisser la place à un espace public plus apaisé, mieux partagé.

Enjeux de la reconversion des friches

Comme sur la plupart des friches de ce type, un enjeu important de gestion des pollutions du site existe (l'usine fut tour à tour usine d'encre et vernis, puis de peintures et couleurs ; marqueur de l'arrivée des « industries de la chimie » en Île-de-France), mais aussi de désimperméabilisations des sols (les terrains étaient souvent entièrement recouverts de bitume pour faciliter l'activité, le nettoyage, etc.). Un budget très important va être dédié à la bonne mise en œuvre de cette dépollution. ●

STRATÉGIE POUR UNE VILLE DURABLE

La stratégie « ville durable » d'Aubervilliers devient le fil rouge pour rendre Aubervilliers plus verte, plus agréable à vivre et adaptée aux défis du changement climatique.

Après l'agenda vingt et un de la ville, la stratégie « ville durable » permettra de concrétiser les engagements pris durant la campagne électorale sur les volets urbanisme/cadre de vie et environnement. S'inspirant des objectifs 2030 de développement durable, elle prévoit une cinquantaine d'actions réparties autour de huit thématiques :

- 1. changement climatique :** adaptation et atténuation
- 2. transports, mobilités actives** et amélioration de la qualité de l'air
- 3. espaces verts** et protection de la biodiversité
- 4. gestion des déchets**
- 5. énergies renouvelables** et performance énergétique des bâtiments
- 6. administration exemplaire**
- 7. sensibilisation à l'environnement,** notamment en milieu scolaire
- 8. alimentation durable**

Pour chacune de ces thématiques, la stratégie affiche des objectifs à atteindre en fonction des compétences de la ville et de ses partenaires. Ces items sont accompagnés d'indicateurs simples et quantifiables afin de mesurer les progrès accomplis, année après année.

Cette stratégie s'inscrit dans une vision circonscrite de l'aménagement de la ville, et permet de contribuer à d'autres thématiques du développement durable comme la réduction des inégalités, l'égalité des sexes, l'innovation ou l'amélioration de la santé humaine.



© DR

Exemples concrets d'actions en cours

Cours « Oasis » : transformation de plusieurs de ses cours d'écoles communales en cours « Oasis ».

Jardins : valorisation des jardins associatifs par leur recensement, la promotion du compostage, le soutien et la participation aux animations-réalisations d'une cartographie des jardins associatifs...

Compostage collectif : se doter d'une stratégie de mise en œuvre de compost à destination des jardins associatifs, des écoles, des EHPAD et plus largement des habitants.

Espaces verts : augmenter leur superficie avec 14,72 ha supplémentaires à l'horizon 2032. Une fois ces programmes livrés, Aubervilliers comptera 43,07 ha d'espaces verts, soit 7,7 % de la superficie du territoire communal. En 2022, la ville a participé à la création de plusieurs jardins (jardin Espérance rue des Ecoles, jardin Sonthonax rue Léger-Félicité Sonthonax, et jardin Jean Moulin rue Henri Barbusse, qui ouvrira début 2023). L'ouverture de ces espaces répond à la demande forte des habitants de bénéficier de plus d'espaces verts.

Plaine Commune a également réalisé plusieurs opérations de végétalisation, de suppression du bitume et de plantation d'arbres sur l'espace public avec le concours des services de la ville.

Jardin associatif
« Une Oasis dans la Ville ».
© Michael Barriera



Jardin partagé « La sauge »
Association Terre-Terre.
© Michael Barriera

Alimentation durable : mettre en place des actions pour permettre à toute la population de contribuer à l'autonomie alimentaire, avec une offre répondant aux critères de sécurité sanitaire, de prix accessible, d'apports nutritionnels suffisants pour assurer la bonne santé de la population, tout en diminuant l'impact environnemental de l'alimentation.

C'est dans ce contexte qu'un nouveau cadre est en cours de définition pour la restauration scolaire de la ville afin de renforcer les exigences environnementales et la qualité des produits distribués aux enfants. Une démarche similaire est en cours concernant la restauration des agents de la ville. La ville accueille de nombreux projets d'agriculture urbaine portés par les associations qu'elle accompagne en lien avec la stratégie d'économie sociale et solidaire de la ville. La ville lance une expérimentation avec l'association VRAC (Vers un Réseau d'Achat en Commun) qui favorise le développement de groupements d'achats de produits de qualité (biologiques, éthiques, locaux) dans les quartiers prioritaires.

Administration exemplaire : l'ambition du Plan de déplacement de l'administration est de faire évoluer les comportements des agents de la ville en faveur des modes de déplacements les moins polluants, dans une logique d'exemplarité. ●

LE GRAND PARIS EXPRESS : DÉSENGORGER LE TERRITOIRE

Positionné entre de grands axes de circulation comme le périphérique ou l'A86, Aubervilliers est un lieu de passage fortement sollicité et engorgé sans solutions de report satisfaisantes.

Les travaux de prolongement de la ligne 12 ont démarré en 2012. Depuis mai 2022, avec 40 000 voyageurs supplémentaires estimés, de nouveaux arrêts desservent deux secteurs très animés : la mairie d'Aubervilliers et le pont de Stains/Canal Saint-Denis, secteurs que la ville a décidé d'aménager afin d'optimiser son attractivité.

Les travaux permettront, à termes, la correspondance avec les lignes 7 et 12 du métro. Le chantier verra le jour en 2024 pour une mise en service en 2030. Avec l'arrivée de la ligne 15, les déplacements de milliers d'habitants, salariés et étudiants seront grandement facilités. Celle-ci formera une rocade autour de Paris. ●



© Grand Paris Express - Xavier Chibout

40 000 C'EST LE NOMBRE ESTIMÉ DE VOYAGEURS SUPPLÉMENTAIRES SUR LA LIGNE 12

Ligne 15 2 GARES POUR LA VILLE



DES MOBILITÉS DOUCES POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE EN VILLE

Les déplacements internes restent difficiles pour les habitants et le réseau viaire est dense et fortement chargé par le flux de véhicules motorisés. Dans ce contexte, la ville a souhaité développer la pratique des mobilités douces.

En 2022, de nouvelles voies cyclables ont vu le jour avec environ 3 830 mètres linéaires aménagés. Progressivement, la place de la voiture sera réduite sur les grands axes structurants de la ville au profit d'un meilleur partage des pratiques en mobilité. Afin d'associer les habitants à ce changement, un comité des mobilités a été créé pour recueillir leurs avis sur les futurs aménagements. La ville a également lancé l'expérimentation d'un service de vélos à assistance électrique en libre-service de la société Dott pour compléter l'offre de Vélib, devenant ainsi la première ville de la petite couronne parisienne à déployer ce type de projet.

En complément du volet « pratique cyclable », Aubervilliers a le projet de piétonniser une partie de son centre-ville pour un mode de déplacement décarboné. Dans une ville où nombre d'habitants ne sont pas motorisés, les services municipaux ont proposé des actions de promotion et d'accompagnement à la pratique de modes doux de déplacement : formations, balades à vélos, ateliers d'apprentissage du vélo, et, dans le cadre de la semaine européenne des mobilités actives, la rue Edouard Poisson - axe structurant de la ville - a été fermée à la circulation afin de promouvoir les mobilités douces ! ●